

5 écoles maternelles

Hélène Boucher
36 rue des Saules
01 69 52 95 31

Ferdinand Buisson
21 rue Corot
01 69 03 52 52

Victor Duruy
18 rue de l'Ancienne Eglise
01 69 03 56 77

Jules Ferry
Rue de Courcel
01 69 03 06 38

Jean Moulin
86 av. Charles de Gaulle
01 69 52 95 21

5 écoles élémentaires

Hélène Boucher
36 rue des Saules
01 69 52 95 38

Ferdinand Buisson
Allée Maurice Bouchor
01 69 03 55 62

Jules Ferry
2 ter rue de Rouvres
01 69 03 42 67

Jean-Charles Gatnot
Place Joffre
01 69 03 53 84

Jean Moulin
86 av. Charles de Gaulle
01 69 52 95 29

L'éducation, une priorité

1/4
du budget de la Ville
est consacré
à l'éducation

2 665 élèves
accueillis en 2022-2023

10 écoles

2 accueils de loisirs
Lelong en maternelle
Moulin en élémentaire



Guide de la rentrée maternelles et élémentaires



Sylvie Carillon

Maire de Montgeron
Conseillère régionale
d'Île-de-France

Facebook : Sylvie Carillon
Twitter : @SylvieCarillon

Montgeron, la ville où il fait bon apprendre

Chers parents,

Après un bel été au cours duquel chacun aura pu, je l'espère, se reposer et profiter des atouts de notre belle région comme des activités proposées par la Ville, voici venu le temps pour vos enfants de reprendre le chemin de l'école.

Ce guide qui vous est spécifiquement adressé est un outil pratique pour vous permettre d'appréhender rapidement toute l'organisation que nous avons mise en place dans le cadre du périscolaire, les temps scolaires relevant de la compétence de l'Éducation nationale.

Je suis profondément attachée à la qualité des interventions et des activités que nous menons à l'extérieur de l'école, parce que je crois que ces temps sont une formidable occasion de consolider les apprentissages et d'accompagner vos enfants au long de leur scolarité. Voilà pourquoi j'ai souhaité créer un cycle d'initiation au jeu d'échec et un cycle d'éveil à l'art contemporain, que nous continuons de renforcer.

Cet été encore, nos services sont en ordre de bataille pour intervenir dans

les écoles et y réaliser les travaux et rafraîchissements nécessaires à un accueil optimal des élèves dès la rentrée de septembre. Notre ambition reste toujours de vous rendre à vous, parents, la vie plus facile et de donner toutes les chances aux petits montgeronnais.

Enfin, dans un contexte économique difficile, lié à l'augmentation des coûts, notamment énergétiques et des produits alimentaires, nous avons choisi de ne pas faire évoluer les tarifs de la restauration scolaire et du périscolaire à la hausse. Il s'agit là d'un effort financier important pour la Ville, frappée de plein fouet par l'inflation, mais nous sommes tout à fait conscients des répercussions qu'elle a également sur les ménages.

Soyez assurés que nous faisons tout notre possible pour créer les meilleures conditions possibles, avec la communauté enseignante d'une ville où il fait bon apprendre pour vos enfants.

Dans l'attente du plaisir de vous retrouver pour cette rentrée avec toutes nos équipes et nos ATSEM.



Votre élue

Patricia Raunier

Adjointe au Maire chargée de la Réussite
éducative et du conseil municipal des enfants
p.raunier@montgeron.fr

Ma semaine à l'école...

Du matin au soir, l'accueil de vos enfants est assuré par des animateurs qualifiés avec une vaste amplitude horaire pour plus de souplesse.

En Maternelle...

ACCUEIL DU MATIN - 7H-8H20

Dés 7h, les enfants sont accueillis par des animateurs qui proposent des activités jusqu'au début de la classe.

Tarif journalier selon quotient familial de 0,98 € à 3,10 €

ACCUEIL DU SOIR - 16H30-19H

Après la classe, les enfants peuvent être accueillis par des animateurs pour faire des activités en attendant le retour de leurs parents. Un goûter est fourni par la Ville.

Tarif journalier selon quotient familial de 0,98 € à 3,10 €

Seuls les responsables légaux et les personnes autorisées (plus de 13 ans) peuvent récupérer l'enfant aux différentes activités

En Élémentaire...

ACCUEIL DU MATIN - 7H-8H20

Dés 7h, les enfants sont accueillis par des animateurs qui proposent des activités jusqu'au début de la classe.

Tarif journalier selon quotient familial de 0,98 € à 3,10 €

LES ÉTUDES 16H30-18H

Les études sont surveillées les lundis, mardis, jeudis et vendredis toute l'année scolaire par des enseignants et des animateurs de niveau bac recrutés par la ville.

Les enfants sont au maximum 20 par classe.

Pensez à fournir un goûter à votre enfant.

Tarif journalier selon quotient familial de 0,68 € à 2,70 €

ACCUEIL DU SOIR - 18H-19H

Après l'étude, les enfants sont accueillis par des animateurs pour faire des activités en attendant le retour de leurs parents.

Tarif journalier selon quotient familial

de 0,98 € à 3,10 €. Les enfants sont autorisés à rentrer seuls à partir du CE1 sur autorisation écrite des responsables légaux.



Les plus de la Ville

- Éducateurs sportifs
- Intervenant arts visuels
- Piscine
- Budget par enfant à disposition des directeurs pour permettre des achats divers et l'organisation de sorties
- Transport

À PARTIR DU CP

- Depuis 2019, la ville a mis en place un projet d'initiation aux échecs, qui favorise la concentration, la mémorisation et la résolution des problèmes. Un atout pour la réussite de nos enfants. A partir de la rentrée 2023, les CP seront intégrés à ce dispositif.

EN PLUS, À PARTIR DE L'ÉLÉMENTAIRE

- Tableaux numériques et tablettes
- Un crédit par élève de CM2 est alloué à chaque établissement pour l'organisation d'un séjour en classe de découverte (5 jours maximum).

Le temps du midi

Tous les plats servis dans les restaurants d'enfants sont préparés à la cuisine municipale de La Roseraie. La commission élabore des menus à 4 composants respectant l'équilibre nutritionnel, élaborés avec des produits locaux privilégiant la saisonnalité.

- 20 % de l'agriculture biologique
- 30% de produits de qualité durable (Label Rouge pour le pain, AOP, IGP HVE etc...)
- 50% des repas consommés pour les enfants sur la collectivité, conformément à la loi EGALIM.
- Un menu végétarien une fois par semaine.

En cas d'allergie ou d'intolérance alimentaire, un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) peut être mis en place en contactant votre directeur d'école.

Tarif journalier selon quotient familial de 0,51 € à 6 €.

L'accès à la restauration est conditionné au paiement des factures précédentes. *Il n'est pas nécessaire de réserver sur le portail famille pour la restauration scolaire. Une fois inscrits, les enfants devront simplement se signaler en classe le matin*. Les menus sont disponibles sur montgeron.fr.

Le saviez-vous ?

Le coût par enfant de la pause de midi revient à plus de 12 € pour la collectivité.

Le Programme de Réussite Éducative (PRE)

Le PRE propose des suivis personnalisés pour chaque enfant en collaboration avec la famille par le biais d'accompagnement à la scolarité, aux loisirs et à la culture, d'ateliers, de soutien à la fonction parentale...

7 RUE DE COURCEL, 01 69 52 00 08
reussite.educative@montgeron.fr

Un soutien à la lecture pour les CP

Parce que la lecture est indispensable pour la réussite de leurs études, la Ville met en place un soutien à la lecture des élèves de CP. Les élèves fréquentant les études du soir et identifiés par leurs enseignants peuvent en bénéficier.

Accompagnement à la scolarité

Le centre social Saint-Exupéry propose un accompagnement à la scolarité (CLAS).

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 18h
Pour les enfants du CP au CM2 de la résidence La Forêt scolarisés à Jean Moulin.

CENTRE SOCIAL SAINT-EXUPÉRY
06 34 08 40 50



En dehors de l'école...

Les accueils de loisirs



L'accueil de loisirs **Lelong** accueille les enfants de la PS à la GS de 7h (jusqu'à 9h) à 19h (possibilité de venir chercher son enfant à partir de 17h).

L'accueil de loisirs **Jean Moulin** accueille les enfants du CP au CM2 de 7h (jusqu'à 9h) à 19h (possibilité de venir chercher son enfant à partir de 17h).

Encadrées par des animateurs diplômés, des activités culturelles, pédagogiques et ludiques leur sont proposées.

LES MERCREDIS

Possibilité d'accueil en demi-journée avec repas les matins ou les après-midis (de 7h à 13h30 ou de 12h à 19h).

TARIFS SELON QUOTIENT FAMILIAL

Journée : 4 € à 18 € / Demi-journée : 2,40 € à 10,80 €

ACCUEIL DE LOISIRS LE LONG

14 rue Corot - 06 03 76 37 63

ACCUEIL DE LOISIRS ÉLÉMENTAIRE JEAN MOULIN

86 avenue Charles de Gaulle - 01 69 40 80 12

Sports & loisirs

Le service des Sports

Pendant les petites vacances, des stages de découverte d'activités sportives sont proposés à tous les enfants de 3 à 11 ans. L'été, les enfants peuvent découvrir gratuitement de nombreuses activités au village vacances sport.

INSCRIPTIONS AUPRÈS DU SERVICE DES SPORTS

L'école multisports

Chaque trimestre, les enfants peuvent découvrir des sports nouveaux.

PS/MS : lundi 17h à 17h45

GS/CP : mardi 17h à 18h

CE1/CE2 : mercredi 9h à 10h30

CM1/CM2 : mercredi 10h30 à 12h

INSCRIPTIONS PAR TRIMESTRE

SERVICE DES SPORTS, 56 RUE DE MAINVILLE

01 69 52 21 46, sports@montgeron.fr



Le Déclic'sport

Grâce à Déclic'sport, les enfants peuvent essayer une activité pendant deux séances gratuites dans un des 23 clubs sportifs montgeronnais.

Plus d'infos sur montgeron.fr



Un nouveau Conservatoire

Néophytes et mélomanes, le conservatoire intercommunal de musique, danse et théâtre Pablo Casals vous accueille au château de Chalandray.

CONSERVATOIRE PABLO CASALS

23 rue de Chalandray, 01 69 03 64 82

conservatoiremontgeron@vyvs.fr

Lundi à vendredi : 9h-12h30 et 14h-18h30,

Samedi : 8h30-12h30

Les séjours d'été

Chaque été, la ville propose des séjours durant les vacances.

Les pré-inscriptions s'effectuent au cours du dernier trimestre de l'année scolaire.

À partir de 6 ans



Médiathèque du Carré d'Art

2 rue des Bois, 01 78 75 20 10

bibliothequemontgeron@vyvs.fr

ESPACE JEUNES

Mardi, jeudi et vendredi de 12h à 18h

Mercredi et samedi de 10h à 18h

Et de nombreuses animations toute l'année.

En Élémentaire...

Un passeport citoyen

À la rentrée les élèves de CE2 reçoivent un passeport et un livret du petit citoyen. Issu du projet éducatif communal, ce document incite les enfants à réaliser, tout au long de leur scolarité, des actions pour faire vivre le devoir de mémoire, agir en éco-citoyen, accepter la différence, développer la solidarité et les liens intergénérationnels.

Conseil Municipal des Enfants

Le Conseil Municipal des enfants composé d'enfants de CM1 et de CM2 a pour objectif de faire découvrir aux jeunes le rôle et la place d'une institution de démocratie locale, leur donner la parole et les rendre acteurs de la vie publique, tout en apprenant à être citoyens et responsables.

L'école municipale d'arts plastiques Claude Monet

L'école d'arts est spécialisée dans l'enseignement des arts plastiques et visuels et favorise l'éducation artistique classique et la création contemporaine.

ÉCOLE MUNICIPALE D'ARTS PLASTIQUES CLAUDE MONET

Place de Rottembourg, 01 69 52 13 37,

emap@montgeron.fr

Les dates à ne pas manquer

2023
2024

SAMEDI 9 SEPTEMBRE
Forum des associations & Bourse aux vélos
GYMNASÈS PICOT & COUBERTIN

SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 SEPTEMBRE
Journées du Patrimoine
PROGRAMME SUR MONTGERON.FR

VENDREDI 13 OCTOBRE
Boucle des lumières
LA PELOUSE

8, 9 ET 10 DÉCEMBRE
Village de Noël
PLACE ROTTEMBOURG LE 12 À L'OLY ET À LA FORÊT

LUNDI 1^{ER} AVRIL
Chasse à l'œuf
PARC LE LONG

SAMEDI 15 JUIN
Montgeron fête l'été
LA PELOUSE

Les spectacles à l'Astral

MERCREDI 25 OCTOBRE 15H30
La sorcière du placard aux balais
Conte musical, à partir de 6 ans
RÉSERVATIONS AU CARRÉ D'ART ET SUR AGGLOCLTURE.FR

DIMANCHE 10 DÉCEMBRE 14H30 & 17H
Pinocchio, Spectacle de Noël
OFFERT PAR LA VILLE, SUR RÉSERVATION
INFOS SUR MONTGERON.FR

MERCREDI 14 FÉVRIER 15H30
Jack et le Haricot Magique - théâtre
à partir de 4 ans

MERCREDI 10 AVRIL 15H30
Duo Moabi à partir de 9 ans
RÉSERVATIONS AU CARRÉ D'ART ET SUR AGGLOCLTURE.FR

L'apprentissage par la musique !

DEMOS

La Ville soutient l'initiative DEMOS aux côtés de la Région et la Communauté d'agglomération en lien avec la Philharmonie de Paris. Elle permet à 27 enfants des quartiers de l'Oly et La Forêt d'apprendre à jouer d'un instrument et de répéter deux fois par semaine pendant trois ans pour participer à un orchestre philharmonique rassemblant les jeunes musiciens du territoire.

CENTRE SOCIAL SAINT-EXUPÉRY, 06 34 08 40 50
CENTRE AIMÉ CÉSAIRE, 01 69 03 24 36

Les Classes Cuivres

Elles offrent l'apprentissage de la pratique d'un instrument dans les écoles situées en zone prioritaire. Elles sont organisées par cycles de 3 ans (CE2 au CM2) et tournent d'écoles en écoles.



Réservez vos activités en ligne sur montgeron.fr/portail

Dès la mi-août, réservez vos activités* pour l'année scolaire 2023-2024

Accueils périscolaire et les mercredis

Avec le Portail famille réservation, modification, annulation **jusqu'au dimanche 23h59** de la semaine précédente.

Si vous n'avez pas d'accès à internet, un poste informatique est à votre disposition à l'accueil de la mairie.

Pour les vacances scolaires

Réservation, modification, annulation sur le portail famille ou en mairie, **limite de réservation indiquée dans le tableau ci-dessous. Une réservation hors délai entraîne une majoration de 30 %, une annulation hors délai entraîne le maintien de la facturation (hors justificatif médical)**.**

Payez le juste prix !

Le tarif des prestations municipales est établi en fonction du quotient familial de la CAF.

Nous vous invitons à mettre à jour votre situation sur le portail famille.

Les factures sont disponibles sur le portail famille* entre le 10 et le 15 du mois et regroupent l'ensemble des prestations du mois précédent.

Réclamations dans un délai d'un mois après la date d'émission de la facture à facturation.enfance@montgeron.fr

* pour les familles réservant sur le Portail famille.



Calendrier des vacances scolaires

Limite de réservation

Rentrée	Lundi 4 septembre 2023	
Toussaint	Du samedi 21 octobre au lundi 6 novembre 2023	Dimanche 8 octobre 2023
Noël	Du samedi 23 décembre 2023 au lundi 8 janvier 2024	Dimanche 10 décembre 2023
Hiver	Du samedi 10 février au lundi 26 février 2024	Dimanche 28 janvier 2024
Printemps	Du samedi 6 avril au lundi 22 avril 2024	Dimanche 24 mars 2024
Été	samedi 6 juillet 2024	Vendredi 31 mai 2024

Après ces dates, la réservation et/ou l'annulation avec majoration s'effectuent exclusivement par mail :

Accueil de loisirs maternels : loisirs.maternels@montgeron.fr

Accueil de loisirs élémentaires clshjeanmoulin@montgeron.fr

* La participation aux activités périscolaires est conditionnée au paiement des factures précédentes.

RESTEZ INFORMÉS

Abonnez-vous à la lettre d'information hebdomadaire montgeron.fr/newsletter ou en flashant le QR code avec votre téléphone

Montgeron.fr - [f](https://www.facebook.com/Ville.de.Montgeron) /Ville de Montgeron - [@Montgeron91](https://www.instagram.com/Montgeron91) - [t](https://www.tiktok.com/@Montgeron91) Montgeron91

